



Mercredi 21 juillet 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ENFANCE / JEUNESSE

La Ville d'Annecy obtient le label de l'UNICEF « Ville amie des enfants » pour 2020/2026

Adoptée en conseil municipal le 25 janvier dernier, la proposition portée par la municipalité de devenir partenaire d'UNICEF France et d'obtenir le titre de « Ville amie des enfants » pour le mandat 2020/2026 a été retenue. La Ville d'Annecy réaffirme ainsi son engagement en faveur des droits de l'enfant, via un plan d'action qui sera voté lors du prochain conseil municipal le 27 septembre et porté par les adjoints à la jeunesse, à l'enfance et à la réussite éducative Guillaume Tatu et Christian Bovier.

Un label reconnaissant le projet de transition à Annecy

Pour le **Maire François Astorg**, ce label vient reconnaître les actions de la Ville d'Annecy en faveur des enfants et favoriser la mise en place de politiques accueillantes et inclusives pour l'enfance et la jeunesse. « *La dynamique de transition que nous avons entamée à Annecy place naturellement l'enfance et la jeunesse au centre de nos préoccupations. Les enfants sont des citoyens en devenir, pour qui et avec qui nous initiions le changement, pour qu'ils puissent continuer à grandir et évoluer dans un environnement préservé et protégé, favorable à leur bien-être et leur épanouissement* ». **Guillaume Tatu, adjoint à la jeunesse**, est fier de pouvoir présenter pour la première fois aux jeunes d'Annecy ce partenariat avec cette institution mondialement reconnue : « *Ce label vient sceller un partenariat très fort et ambitieux dans la réalisation de notre projet de mandat pour la jeunesse. Il marque notre volonté d'en faire une priorité, avec un véritable plan d'action détaillé et budgété qui sera présenté au prochain conseil municipal* ».

Cinq engagements en faveur des droits de l'enfant

En signant la charte pour accéder au titre de « Ville amie des enfants » et dans le plein respect des principes de la Convention internationale des droits de l'enfant, la Ville d'Annecy s'engage à :

- Assurer le bien-être de chaque enfant à travers une dynamique publique locale favorisant et accompagnant son épanouissement, son respect et son individualité.
- Affirmer sa volonté de lutter contre l'exclusion, contre toute forme de discrimination et d'agir en faveur de l'équité.
- Permettre et proposer un parcours éducatif de qualité à chaque enfant et jeune de son territoire.
- Développer, promouvoir, valoriser et prendre en considération la participation et l'engagement de chaque enfant et jeune.
- Nouer un partenariat avec UNICEF France pour contribuer à sa mission de veille, de sensibilisation et de respect des droits de l'enfant en France et dans le monde.

Mairie d'Annecy

Direction Communication - Contact presse

Tél. 04 50 33 88 21

Mel presse@annecy.fr

<http://www.annecy.fr/> www.facebook.com/VilleAnnecy/ www.instagram.com/villeannecy/

